

AVIS DE COURSE

**Régate Optimist
Grade 4 Interligue
Samedi 31 mars, dimanche 1er, et lundi 2 avril 2018
Plan d'eau de Moisson Lavacourt
Organisée par le Cercle de Voile de Moisson-Lavacourt
Dans les locaux de l'île des Loisirs des Boucles de Seine**

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux Optimist (minimes et benjamins) sélectionnés selon les critères du règlement sportif de la POP.

- 3.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en effectuant une inscription en ligne via la plateforme Awoo du CVML accessible avec les liens suivants au plus tard le 17 mars 2018 :

Pour les minimes : [cliquez ici](#)

Pour les benjamins : [cliquez là](#) .

Attention : un coureur préinscrit doit confirmer son inscription le jour de l'épreuve.

Les inscriptions pourront être effectuées sur place le jour même suivant les conditions précisés dans le §4.

- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Ils doivent :

- être adhérents à **POP**
- fournir la feuille d'engagement de conformité à la jauge et de sécurité signée ([téléchargeable sur le site POP : http://promotion-optimist.fr/jauge/index.php](http://promotion-optimist.fr/jauge/index.php))

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- un justificatif d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros,

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs,
- le certificat de jauge ou de conformité

- 3.4 Le nombre de zodiac entraîneur sera limité à 5 et afin de permettre l'organisation, merci de vous inscrire avec le lien suivant : [Inscription entraîneurs](#)
- 3.5 Les accompagnateurs désirant participer activement à cette régata (Inscriptions, sécurité, bateaux comité ou arrivée) sont invités à s'inscrire avec le lien suivant : [Inscription accompagnants bénévoles](#)

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant plateforme Awoo	Montant sur place
Optimist	45€	60€

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :
Samedi 31 mars 2018 de 10h00 à 13h30 dans la Salle Bernaches à l'île des Loisirs des Boucles de Seine
- 5.2 Jauge et contrôle pourront être réalisés à terre (Salle Bernaches) ou sur l'eau pendant les 3 jours de course.
- 5.3 Jours de course
Un briefing Organisation aura lieu le samedi 31 mars à 12h00
Un briefing Entraîneurs aura lieu le samedi 31 mars à 12h30
Un briefing Coureurs aura lieu le samedi 31 mars à 13h00

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
31/03/2018	14h00	Toutes
01/04/2018	10h30	Toutes
02/04/2018	10h30	Toutes

- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 31 mars à partir de 10 heures.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Le parcours sera de type construit
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

- 9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.
- 9.2 (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera celui dans toutes ses course en retirant la plus mauvaise.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués selon le règlement de classe :

- Aux 3 premiers du classement scratch dans chaque catégorie (benjamins et minimes/cadets) et 3 premières filles de chaque catégorie, si elles ne sont pas déjà récompensées au scratch.
- Au Premier garçon et à la 1ère fille minimes 1ère année (nés en 2006 pour la saison 2018) si ils ne sont pas déjà récompensés au scratch.
- Au Premier garçon et à la 1ère fille benjamins 1ère année (nés en 2008 pour la saison 2018) si ils ne sont pas déjà récompensés au scratch.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Toutes informations utiles (et plan d'accès) sur le site du CVML : <http://www.cvml.fr/>
Eric TURBOT, cvml.info@gmail.com
Guillaume SOUDEE, guillaume.soudee@gmail.com
Laurent LOUIN, laurent.cvml@gmail.com

Restauration et hébergement

- Base de Loisirs des Boucles de Seine – Chrystel Pelchat / Nathalie Benhatta- Tél. 01 30 33 97 80 www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr / accueil@base-bouclesdeseine.fr
- Dans l'enceinte du CVML : possibilité de camping dans les espaces du club
- Auberge de la Boucle, Moisson (crêperie, hôtel, centre village) : 01 34 79 33 66
- La Ruche (hôtel et restaurant bord de Seine) : 01 30 33 20 00 / contact@laruche78.com
- Chez Charlot, Lavacourt (guinguette au bord de la Seine) : 01 34 79 30 06
- Oh Diablotin, Mousseaux (centre village) : 01 34 79 35 89
- Au Fil de l'Eau, Rolleboise (bord de Seine) : 01 30 42 09 86
- La Mandarin de Bonnières (restaurant chinois) : 01 30 42 27 62

ANNEXE ZONE DE COURSE

Entrée Ile de loisirs des Boucles de Seine



Zone interdite à la navigation